

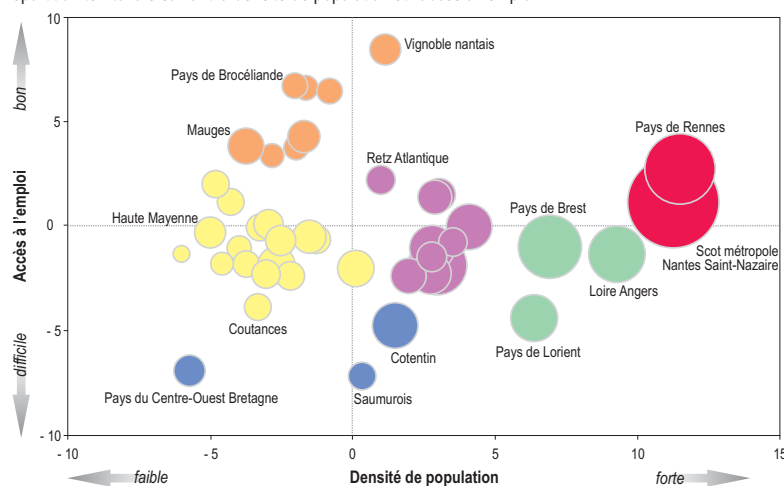
Une nouvelle lecture des territoires du grand ouest au travers d'indicateurs de qualité de vie

La qualité de vie recouvre de multiples dimensions qui ne se réduisent pas au niveau de revenu. À l'échelle des territoires, les conditions de vie, d'emploi, de logement ou les possibilités d'accès aux services constituent d'autres dimensions pouvant s'objectiver. Pour les territoires du grand ouest, l'étude de ces aspects révèle différentes réalités dont la diversité est principalement liée à la densité de population et à l'accessibilité de l'emploi. Elle fait également apparaître six profils-types de territoires ayant chacun des situations et enjeux distincts.

Jean-François HERVE (Insee)

1 Densité de population et accès à l'emploi offrent une bonne approche de la diversité territoriale

Répartition territoriale suivant la densité de population et l'accès à l'emploi



Lecture : la taille des ronds est fonction du nombre d'habitants. La couleur identifie les territoires d'un même groupe de la typologie cartographiée en page 2.

Source : Insee

approche par les revenus ou la production.

Une diversité des territoires reflétée par la densité de population et les revenus...

Comparés à une échelle nationale, les territoires du grand ouest apparaissent relativement homogènes et plutôt bien positionnés du point de vue de la qualité de vie¹. Toutefois, un zoom sur un périmètre restreint au grand ouest permet

de faire apparaître une certaine diversité au travers des différentes dimensions retenues². Étant parfois corrélées les unes aux autres, certaines de ces dimensions peuvent être regroupées en « familles » qui, de la même manière, rendent compte de l'étendue de cette diversité.

1- Cf. encadré « Pour en savoir plus », Insee Première n° 1519

2- Cf. encadré méthodologique



Ainsi, la densité de population apparaît en premier lieu comme le critère le plus distinctif entre ces territoires du grand ouest. Cette densité, élevée dans l'urbain, va en effet de pair avec une plus forte artificialisation des sols, des tensions sur le logement, mais également une plus grande utilisation des transports en commun et un accès facilité aux services. Ce critère de densité reflète également les disparités de revenus. Les territoires les plus denses sont aussi ceux où les revenus médians sont les plus élevés, la population y étant plus diplômée et occupant des emplois plus qualifiés (figure 1).

...mais aussi par l'insertion sociale via l'emploi

Pour autant, de façon transversale et indépendante de la densité de population et des revenus, d'autres critères expliquent également les disparités territoriales. Il en est ainsi de l'accès à l'emploi qui constitue un facteur d'insertion sociale, quelles que soient la densité et la richesse d'un territoire. Les territoires où les 15-64 ans, hommes et femmes, sont en emploi stable ou en formation, se distinguent de ceux où le chômage est plus marqué, notamment celui de longue durée. Ces derniers sont aussi ceux où la population est plus âgée et où vivre seul dans son logement est plus fréquent.

Six profils de territoires

À travers une cinquantaine d'indicateurs retenus pour qualifier la qualité de vie, les différentes familles de critères conduisent à identifier six profils de territoires. Ces derniers dessinent un grand ouest assez contrasté tout en faisant apparaître certaines régularités géographiques (figure 2).

Des territoires peu denses, assez éloignés des services, avec des emplois proches mais peu qualifiés

Cette famille constituée de dix-sept territoires et abritant 1,38 million d'habitants, regroupe les espaces les moins densément peuplés (61 habitants/km²). Éloignés des principales villes et parfois du littoral, l'artificialisation des sols y est très faible. Ainsi, il est plus aisé pour les actifs de se loger à proximité de leur emploi. En effet, seuls 26 % des actifs résident à plus de 20 minutes de leur emploi, contre 31 % pour l'ensemble des territoires. Toutefois, le maillage des services à la population est également moins dense et les temps d'accès sont supérieurs à ceux des autres territoires, y compris pour les services de proximité que sont les agences bancaires, les boulangeries ou les écoles maternelles et primaires.

Les jeunes de ces territoires sont aussi plus éloignés des établissements d'études et de

formation. Les adultes sont moins souvent diplômés du baccalauréat (34 % contre 38 %), y compris pour les plus jeunes de 20 à 29 ans (58 % contre 62 %). Les jeunes actifs comme les plus expérimentés sont également moins souvent diplômés du supérieur.

Si le chômage se situe dans la moyenne du grand ouest, les emplois de ces territoires sont moins qualifiés. Les actifs occupés sont plus fréquemment ouvriers ou employés (59 % contre 56 %) et moins souvent cadres. Par conséquent, les salaires horaires bruts médians sont plus faibles (12,20 €/h contre 12,48 €/h dans l'ensemble du grand ouest). Il en est de même pour les revenus médians : avec 17 400 € annuel par unité de consommation, ces territoires sont ceux aux revenus les plus faibles. Les inégalités de revenus y sont cependant comparables à celles des autres territoires. Le plus bas revenu, avant impôts et prestations sociales, parmi les 10 % les plus aisés, est 3,8 fois plus élevé que le plus haut revenu parmi les 10 % les plus modestes.

Des territoires en difficulté économique et à faible attractivité

Les trois pays du Centre-Ouest Bretagne, du Cotentin et du Saumurois, forment également un groupe de territoires. Avec 80 habitants/km² et 377 000 habitants, ces espaces sont moins concernés par le faible peuplement que les « territoires peu

2 Répartition des territoires selon leur profil



Source : Insee

denses ». Cependant, leur densité est très disparate. Le pays du Centre-Ouest Bretagne est le moins peuplé des territoires d'étude avec seulement 32 habitants au km². Sa population étant dispersée, une partie est éloignée des services. En moyenne, le temps d'accès aux services intermédiaires (collège, ambulances, supermarché, établissements pour personnes âgées...) est de 15 minutes et de 37 minutes pour les services de gamme supérieure (lycée, hôpital, gare, cinéma...).

Ces territoires sont par ailleurs davantage en proie aux difficultés économiques que les autres. Parmi les salariés, les emplois stables sont moins fréquents. Le chômage y est particulièrement élevé (11 %) et ancré dans la durée. Un quart des jeunes de 15 à 24 ans est au chômage. Les jeunes sont plus souvent qu'ailleurs non insérés dans un emploi ou un cycle de formation. La population y est également moins diplômée. Seuls 55 % des 20-29 ans ont un diplôme de fin d'études secondaires. Le taux d'emploi de l'ensemble des actifs est moindre. C'est particulièrement vrai pour les femmes, accentuant ainsi les inégalités sociales et économiques entre les sexes. À l'instar du groupe précédent, les inégalités de revenus se situent dans la moyenne du grand ouest.

Enfin, l'attractivité de ces territoires est réduite. Les ménages migrent peu vers ces territoires. L'installation de jeunes médecins généralistes y est faible. Entre 1999 et 2010, alors que la population augmente de 12 % ailleurs, le nombre d'habitants s'est simplement maintenu dans ces pays. De même, l'évolution du nombre d'emplois est atone, excepté pour le pays du Cotentin, alors qu'il augmente de 19 % pour les autres territoires.

Des territoires d'étalement urbain résidentiels éloignés des lieux d'emploi

et où les inégalités sont faibles

Les huit pays d'étalement urbain sont situés à proximité de Rennes, Nantes ou Angers et accueillent près de 640 000 personnes. Ils sont caractérisés par un découplage entre les emplois offerts et les actifs qui y résident, tant pour le volume de travail que pour les qualifications. Pour autant, les résidents de ces territoires sont en emploi. Le taux d'emploi des 25-54 ans est plus élevé qu'ailleurs, chez les hommes comme chez les femmes. Le taux de chômage y est faible et les emplois stables, en CDI ou dans les fonctions publiques, plus fréquents. Ainsi, les habitants effectuent de longs trajets quotidiens entre leur domicile et leur travail, dépassant la demi-heure pour un tiers d'entre eux. La voiture étant le mode de transport privilégié, les émissions de CO₂ sur le trajet domicile-travail sont plus importantes que pour les actifs des autres territoires.

L'étalement urbain développe de nouveaux espaces résidentiels. L'essentiel des logements est constitué de résidences principales. Pour accéder à la propriété, les résidents choisissent de s'éloigner de la ville-centre. Trois quarts des ménages sont propriétaires de leur logement contre la moitié dans les villes-centres qu'ils entourent. Cela permet également d'habiter un logement suffisamment vaste au regard de la composition du ménage. Les habitants sont plus souvent qu'ailleurs des familles avec enfants.

Les populations résidentes étant homogènes, les inégalités de revenus y sont les moins prononcées (figure 3). Ainsi, le revenu déclaré plancher des 10 % les plus aisés est 3,2 fois supérieur au revenu plafond des 10 % les plus modestes.

Des territoires très urbanisés, bien équipés mais présentant de forts contrastes

Le pays de Rennes et le territoire de Nantes

constituent un groupe spécifique, où résident 1,3 million d'habitants.

Les capitales régionales sont les plus denses en emplois et en population (400 habitants/km²) et les services à la population y sont nombreux. Ces territoires offrent la meilleure accessibilité tant pour les services de proximité que pour les services moins fréquents comme les hôpitaux. La moitié de la population réside à moins de 12 minutes d'un hôpital, contre 25 minutes sur l'ensemble des territoires d'étude. A contrario, cette forte densité s'accompagne d'autres effets. L'espace y est le plus artificialisé (15 %) et la tension sur les logements est marquée (10 % d'entre eux étant surpeuplés).

Ces territoires étant plus étendus que leurs unités urbaines, ils englobent le périurbain proche des deux capitales régionales. Ainsi, la densité d'emplois au cœur des territoires n'empêche pas les longs trajets domicile-travail. La moitié des actifs ont leur emploi à plus de 20 minutes de leur domicile. Se rendre au travail engendre un coût et du temps. Cependant, les trajets domicile-travail sont effectués à 16 % en transports en commun (bus ou train). Ces usages réduisent les émissions de gaz à effets de serre.

Les emplois y sont plus qualifiés (un quart des actifs sont des cadres) et les revenus plus élevés. La moitié de la population vit avec plus de 20 900 € par an. La proximité des établissements d'enseignement et de formation, y compris du supérieur, rend plus aisé l'accès à l'éducation. La moitié des plus de 20 ans est titulaire du baccalauréat. Les jeunes de 18 à 25 ans non insérés, c'est-à-dire hors emploi ou formation, sont relativement moins nombreux.

Cependant, Rennes et Nantes sont également les territoires ayant les plus fortes inégalités de revenus. Le revenu plancher

3 Les principaux indicateurs caractérisant les territoires

	1- Peu denses, emploi à proximité mais peu qualifié	2- Difficulté économique, faible attractivité	3- Étalement urbain, résidentiels, éloignés de l'emploi	4- Très urbanisés, bien équipés, forts contrastes	5- Polarisés par des villes importantes, difficultés d'accès à l'emploi	6- Polarisés par les villes moyennes, attractifs mais inégalitaires	Ensemble
Nombre de territoires	17	3	8	2	3	10	43
Population en 2011	1 376 000	377 000	636 000	1 303 000	918 000	1 498 000	6 108 000
Part des habitants ayant accès en moyenne aux 12 équipements de la gamme intermédiaire en 15 minutes ou moins (en %)	96,1	93,6	98,4	99,1	98,4	97,0	96,8
Part de la pop. résidant à 30 mn ou moins de son lieu de travail (en %)	84,0	86,7	69,4	72,7	78,5	82,7	80,3
Taux de chômage au sens du recensement de la population (en %)	8,7	11,4	6,7	10,2	11,3	9,8	9,0
Part des espaces artificialisés dans le territoire (en %)	3,5	4,4	4,1	15,1	12,2	9,0	6,1
Taux de participation électorale au 1 ^{er} tour des présidentielles (en %)	84,9	83,0	86,4	84,0	83,4	84,5	84,8
Revenu médian par unité de consommation (en euros par an)	17 400	17 200	18 600	20 900	19 200	19 100	18 300
Indice de Gini* des revenus par unité de consommation	0,30	0,32	0,27	0,34	0,33	0,32	0,31
Indice comparatif de mortalité globale (référence 100 en France)	105,6	106,1	98,4	90,4	101,9	102,8	102,7
Part des diplômés de fin d'études secondaires dans la population âgée de 20 ans ou plus (en %)	33,8	34,9	35,9	50,4	45,2	41,6	37,7
Part de la pop. vivant dans un logement en état de suroccupation (en %)	2,5	3,7	2,0	4,7	3,0	2,8	2,7

Lecture : une valeur en vert indique un positionnement favorable à la qualité de vie, et inversement pour une valeur en rouge. Une valeur en gris n'est pas significativement différente de la moyenne, le groupe étant composé de territoires hétérogènes sur cet indicateur.

* Indice compris entre 0 et 1. Plus la valeur de l'indice est proche de 1 et plus les inégalités de revenu au sein d'un même groupe de territoires sont fortes.

Source : Insee

des 10 % les plus aisés est 4,7 fois supérieur au plafond de celui des 10 % les plus modestes.

Des territoires polarisés par des villes importantes, avec un accès plus facile aux services qu'à l'emploi

Les pays de Brest, de Lorient et de Loire Angers abritent 918 000 habitants et constituent un groupe de pôles urbains distinct du précédent. Des similitudes existent avec les territoires de Rennes et Nantes, mais avec des caractéristiques moins prononcées. Ils sont également plus hétérogènes. Si les villes-centres ont un profil s'apparentant aux « capitales régionales », le reste du territoire est plus divers : espaces périurbain, littoral ou bien encore insulaire.

Globalement, les pays de Brest, Lorient et de Loire Angers sont densément peuplés (260 habitants/km²), permettant un maillage fin des services. Ces territoires sont assez fortement artificialisés et les logements, bien que confortables³, sont fréquemment sur occupés. Les actifs y sont diplômés. Les emplois de cadres, représentant 15 % des actifs, sont plus fréquents que sur les autres territoires.

L'isolement des adultes est fréquent en zone dense. Comme à Rennes ou Nantes, près de 40 % des logements ne sont habités que par une personne et plus de 20 % des

familles sont monoparentales. L'isolement touche aussi spécifiquement les seniors, en particulier les plus de 75 ans.

Ce groupe comporte cependant des particularités qui le distinguent des capitales régionales concernant l'emploi. Malgré les diplômes, les actifs ont davantage de difficultés d'insertion sur le marché du travail. Le taux de chômage est élevé (11 %, soit deux points de plus que la moyenne). Le taux d'emploi est faible (62 %), aussi bien pour les hommes que les femmes. Les salariés sont moins souvent en emploi stable. Les établissements de type Seveso sont également plus présents sur les pays de Lorient et Brest. Un tiers des habitants vit ainsi dans une commune comportant au moins un site industriel à risque d'accident majeur.

Des territoires polarisés par les villes moyennes, attractifs mais relativement inégalitaires

Regroupant dix territoires et abritant 1,5 million d'habitants, ces espaces conjuguent la présence d'un pôle urbain de taille moyenne et d'un espace périurbain. Pour la plupart d'entre eux, s'ajoute également l'attrait touristique maritime lié à la présence du littoral. Ils sont attractifs tant pour l'installation des populations que pour les séjours estivaux. Leur parc de logements est constitué pour 21 % de résidences secondaires, contre 10 % ailleurs. Les très nombreuses résidences secondaires en font

une caractéristique forte. Les logements sont confortables et de construction récente. Les hébergements touristiques marchands, notamment les campings, y sont également concentrés. Ces territoires attirent tant des actifs que des retraités. Les plus de 75 ans vivent plus fréquemment seuls dans leur logement. Corollairement à cette attractivité, ces territoires sont plus urbanisés qu'en moyenne et leurs sols plus artificialisés. L'accessibilité aux services y est bonne (moins de 7 minutes pour les services de proximité).

Les revenus des habitants y sont élevés mais assez inégalitaires. La moitié de la population vit avec plus de 19 100 € par an. Les inégalités sont marquées, notamment entre le littoral plus aisé et le retro-littoral accueillant des populations plus modestes peinant à se loger en bord de mer. Les inégalités résultent aussi des revenus salariaux, plus disparates qu'ailleurs. Les personnes âgées d'au moins 45 ans sont plus diplômées que dans les autres territoires, mais ce constat s'inverse pour les plus jeunes. La saisonnalité d'une partie des activités du territoire induit moins

3- Un logement est considéré comme confortable s'il est pourvu de baignoire ou douche et d'un moyen de chauffage central.

Contexte de l'étude

Un index du développement durable en Bretagne est en cours d'élaboration. Il poursuit un triple objectif. D'abord, il s'agit d'un outil de connaissance partagée permettant de favoriser le dialogue et la compréhension des grands enjeux communs entre les acteurs du territoire. Ensuite, c'est un outil d'ingénierie mutualisé, à la disposition de l'ensemble des collectivités. Enfin, c'est une base de données mobilisable par l'ensemble des acteurs engagés dans des démarches durables.

Cette démarche, animée par la Région, associe les conseils généraux, les pays, les agglomérations, les conseils de développement, le Ceser et l'État.

L'index du développement durable en Bretagne s'appuie sur quatre dimensions : économie, société, environnement, territoire. Ces quatre dimensions se déclinent en quinze thématiques : développement et qualité de l'emploi, dynamisme économique et ancrage territorial, formation / compétences et matière grise, cohésion sociale, santé, participation démocratique, jeunesse / démographie, langues de Bretagne, pratiques culturelles et patrimoine, ouverture au monde et identité, accessibilité et mobilité, équité territoriale, ressources naturelles / foncier et biodiversité, qualité de l'environnement de vie et habitat, changement climatique et maîtrise de la demande énergétique.

Onze des thématiques, couvertes par la statistique publique, participent à cette étude.

Gérard Mével - Conseiller régional délégué à l'Agenda 21 et au développement durable

Méthodologie

La qualité de vie est une notion personnelle et subjective, dont la perception renvoie à plusieurs facteurs qui peuvent varier d'un individu à l'autre et au cours de la vie. Pour autant, elle dépend des situations objectives dans lesquelles se trouvent les personnes et des capacités qu'elles peuvent développer dans un contexte donné.

Les dimensions de la qualité de vie

Dans cette étude, la qualité de vie est abordée à travers 52 indicateurs recouvrant les dimensions suivantes : accessibilité aux équipements, culture-sports-loisirs-vie associative, éducation, égalité femmes-hommes, emploi-travail, environnement, équilibre travail-vie privée, logement, relations sociales, revenus, santé, transports, vie citoyenne.

Le zonage en pays

Dans cette étude, les indicateurs de qualité de vie sont analysés dans le découpage en pays. La Bretagne et les quatre départements limitrophes sont découpés en 43 territoires, dont 38 pays. Pour les besoins de l'étude, des regroupements d'EPCI contigus ont été opérés, sur les territoires non couverts par un pays.

Insee Bretagne
36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Michel Guillemet
Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux
Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013
© Insee 2014

Pour en savoir plus

- Une approche de la qualité de vie dans les territoires / Robert Reynard, Pascal Viale. - Dans : Insee première ; n° 1519 (2014, oct.). - 4 p.
- Qualité de vie et bien-être vont souvent de pair / Marie-Hélène Amiel, Stéfan Lollivier, Pascal Godefroy. - Dans : Insee première ; n° 1428 (2013, janv.). - 4 p.
- Rhône-Alpes : de bonnes conditions de vie mais avec de fortes disparités entre territoires / Insee Rhône-Alpes. - Dans : La Lettre Analyses ; n° 178. - (2012, oct.). - 4 p.
- Lorraine : une analyse multidimensionnelle du bien-être / Insee Lorraine. - Dans : Économie Lorraine ; n° 282 (2012, mars). - 11 p.



d'emplois en CDI à temps plein. Ainsi, le taux d'emploi des actifs y est plus faible, notamment chez les hommes.■